

Rôle d'évaluation foncière

Municipalité : Saint-André

en vigueur pour les exercices financiers 2024 - 2025 - 2026



1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse : 224 RANG 2 E
Numéro de lot : 4 788 798
Numéro matricule : 6681-07-8405-0-000-0000
Utilisation prédominante : LOGEMENT
Numéro d'unité de voisinage : 1304
Dossier n° : 7093

2. Propriétaire

Nom : LAPOINTE ROBERT
Statut aux fins d'imposition scolaire : Personne physique
Adresse postale : 227, RANG 2 EST, SAINT-ANDRÉ (QUÉBEC), G0L 2H0
Condition particulière d'inscription : Propriétaire du terrain
Date d'inscription au rôle : 2015-02-26

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Mesure frontale :	68,58 m	Nombre d'étages :	1
Superficie :	3 648,1 m ²	Année de construction :	
Zonage agricole :	Terrain zoné en entier	Aire d'étages :	Non disponible
		Genre de construction :	
<u>Exploitation agricole enregistrée (EAE)</u>		Lien physique :	Non disponible
Superficie total :		Nombre de logements :	1
Superficie en zone agricole :		Nombre de locaux non résidentiels :	
		Nombre de chambres locatives :	

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché :	2022-07-01
Valeur du terrain :	21 300 \$
Valeur du bâtiment :	67 900 \$
Valeur de l'immeuble :	89 200 \$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	62 000 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation :	Résiduelle		
Valeur imposable de l'immeuble :	89 200 \$	Valeur non imposable de l'immeuble :	

MISE EN GARDE :

Les renseignements contenus dans le rôle d'évaluation foncière sont la propriété de la Municipalité de Saint-André. La Municipalité de Saint-André ne peut être tenue responsable de l'exactitude des données une fois qu'elles ont été extraites, reproduites de façon électronique ou par tout autre moyen. En cas de divergence, seules sont considérées comme officielles et valides les données contenues dans le rôle d'évaluation tel qu'il a été déposé à municipalité de Saint-André. Date de la dernière mise à jour : 04 juillet 2024.